

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud: *Du bulletinier de 1944 au bulletinier de 1945.* — Genève: *Société genevoise de travail manuel.* — U.I.G. Messieurs: *Assemblée générale du 17 février.* — U.I.G. Dames: *Rappel.* — Neuchâtel: *Sections et sociétaires.* — *Allocations de 1945.* — *Mises au concours.* — Jura: *Heureux signe des temps.* — Divers: *A propos d'écriture.* — *Glanure historique: il y a trois quarts de siècle.* — *Bibliographie.*

Partie pédagogique : G. Chevallaz: *L'intellectualisme.* — L. Dunand: *La « Société suisse de travail manuel et réformes scolaires ».* — J. Duc: *Qui ? Pourquoi ? Comment ?* — Chs D.: *Mars.* — *Récitations.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

DU BULLETINIER DE 1944 AU BULLETINIER DE 1945

Au moment de passer la plume de correspondant vaudois à Marcel Badan, un coup d'œil rétrospectif me met dans l'embarras. On le comprendra facilement: on est mauvais juge de son propre travail.

J'ai essayé d'aider les maîtres à se libérer; j'ai cherché à réhabiliter le maître primaire de tous les degrés, celui surtout qu'on charge d'éduquer nos enfants les moins doués; et l'assurer de sa promotion s'il a su réaliser un enseignement adapté naturel, je veux dire débourbé d'intellectualisme.

Mais je pense surtout, en regardant en arrière, à ce que je n'ai pas fait!

Cependant, la tâche de bulletinier m'a valu tant de preuves d'amitié de la part de mes collègues qu'elle me laisse l'impression de ne pas avoir donné de mon temps et de mon cœur en vain: on reçoit, en effet, toujours plus que l'on ne donne!

L'obligeance de Charles Grec, rédacteur du bulletin, a été si évidente, qu'il m'est agréable de lui exprimer ma gratitude.

Si la chaîne des bulletiniers vaudois s'allonge encore d'un maillon, elle n'en est pas moins solide, et Marcel Badan saura veiller à la défense morale et matérielle des membres de la S. P. V.

Ouchy, le 5 mars 1945.

Edmond Viret.

GENÈVE

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL

I. Séance d'information pratique

Jeudi 15 mars, à 17 heures, Ecole du Grutli, salles 2 et 14

Les membres de notre groupement, ainsi que toutes les personnes que les questions de travaux manuels intéressent, sont cordialement

invités à venir assister aux divers exposés et démonstrations prévus au programme de cette séance essentiellement documentaire et technique.

1. La confection des *marionnettes à gaines* (W. B.).
2. La boîte de construction «*Tecto*» (L. V.).
3. «*Pliage et découpage*», de P. Perrelet, manuel édité par la Société suisse (Th. F.).
4. Le travail du *raphia*, emploi de produits de remplacement ; le *panier*, centre d'intérêt technique ; sa confection par pliage, découpage, tissage, tressage, clouage ; décoration au *cachet* (L. D.).
5. Présentation de *modèles nouveaux en cartonnage*, travaux sur *bois* et sur *métaux* ; travaux scolaires de *gravure sur lino*, et tous travaux que nos collègues voudront bien apporter en venant à la séance.

II. Cours de travaux manuels pour le degré inférieur

Ce cours dont notre collègue, Mme E. Roller, a bien voulu assumer la direction, est particulièrement destiné à nos collègues dames. Il aura lieu les *mercredis 4, 11 et 18 avril* prochains de 16 h. 30 à 18 h. 30. Local: Ecole du Grutli, 1er étage, salle 7.

Conditions : membres de notre association Fr. 2.—, non-membres Fr. 5.—, fournitures à part.

Inscriptions : jusqu'au 15 mars 1945, auprès de notre président, Lucien Dunand, Miremont 31 b, tél. 5 64 67.

Remarque : Les collègues déjà inscrites antérieurement n'ont pas besoin de renouveler leur inscription.

Le comité.

U. I. G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 17 février 1945

Réunie à la Chesa, en séance ordinaire, l'U. I. G. admit à l'unanimité deux nouveaux collègues, MM. Moeri et Bois, accorda l'honorariat à notre ami Chs-E. Ducommun, démissionnaire, et refusa par 31 voix contre 25 une proposition individuelle du soussigné tendant à donner la latitude au comité de rendre exceptionnellement une séance extraordinaire amendable. Victoire du *Fair Play* et de la contradiction sur la contrainte ou de l'amateurisme sur l'organisation professionnelle solide ? L'avenir le dira.

Assemblée administrative. Elle est ouverte à 10 heures sous la présidence d'A. Lagier qui salue la présence de Messieurs Junod, président de la S. P. R., Viret, président de la S. P. V., Rothen, président de la S. P. N., Mmes Géroutet, présidente de l'U. I. G. — Dames, Soguel, présidente de l'U. A. E. E. et M. Baillet, vivement ovationné comme représentant du valeureux Syndicat national des Instituteurs primaires français.

Gaudin lit un rapport très fouillé sur l'activité écoulée ; Passello, qui a bien voulu remplacer le trésorier mobilisé, notre collègue Matthey,

rend compte des finances de la société ; les vérificateurs des comptes ayant proposé de donner décharge au caissier, les trois rapports sont adoptés à une cadence « record ». Est-ce l'effet d'un doux nonchaloir ou d'une robuste confiance bien placée ? L'assemblée piétine amoureusement les statuts et réélit par acclamations son président, E. Gaudin, son premier vice-président, A. Lagier, son deuxième vice-président, R. Uldry et huit autres membres du comité, six sortants : Bölsterli, Borel, Genequand, Matthey, Neuenschwander, Passello et deux nouveaux : Panosetti et I. Matile en remplacement de Ducommun et Des-soulavy qui se retirent.

La cotisation pour 1945 comprend le montant habituel : Fr. 17.— auquel s'ajoutent Fr. 2.— pour les Instituteurs étrangers, victimes de la guerre (décision de la S.P.R.) et Fr. 2.50 destinés à la couverture des frais occasionnés par la campagne des 20 et 21 janvier écoulés.

Nos collègues G. Baud, Brüstlein, Levant, Herbez et Voïtchowsky sont désignés comme *vérificateurs et suppléants*.

Délégués à la S.P.R. : MM. Gaudin, Lagier, Duchemin et Bölsterli.

Fédération genevoise des Associations de Fonctionnaires et Employés de l'Etat : MM. Gaudin, Haubrecht et Borel.

Ecolier Romand : M. Passello.

Bureau genevois d'adresses : M. Passello.

U. G. M. E. P. : L. Pons.

Pro Familia : Roller.

Cartel d'Hygiène sociale et morale : A. Pautex.

Commission de nominations : Bölsterli, Borel, Kister, Panosetti, Ravel, Sichler, Nool, Ramseyer, Siza, Soldini, Uldry et Piguet.

Puis L. Dunand retrace en quelques mots l'activité intense et féconde de la *Société genevoise de Travaux manuels et de Réforme scolaire*. Il convient de rappeler les cours de cartonnage, de gravure sur lino, de sculpture sur bois, de sciences naturelles, le développement des ateliers de loisirs et l'établissement d'un programme d'éducation nationale sous la direction ou avec la collaboration du Département de l'I. P. Bravo et merci à tous les collègues d'avant-garde qui méritent de connaître un rayonnement toujours accru !

Plusieurs collègues, dont une phalange de vétérans, avaient tenu à entourer nos hôtes autour d'un modeste repas et à fêter l'honorariat de deux amis : Chs-E. Ducommun et Henchoz.

Les mots nous manquent pour évoquer ici le salut spirituel et cordial de Gaudin aux deux nouveaux retraités. Comment traduire la sympathique improvisation d'Henchoz, la brillante et pétillante verve poétique d'un Ducommun ? (M. C., journaliste à la *Tribune de Genève* et commensal occasionnel, oublia sa hargne sénile ; figé par le philtre de la muse, il en savoura le contenu jusqu'à la fine et amère ironie. Le hasard se joue parfois des hommes avec un rare bonheur !)

Instants trop courts que ceux qui nous apportèrent les messages affectueux de nos hôtes : Junod, Viret et Rothen, Mmes Géroudet et Soguel. Emotion intense que celle qui étreignait les cœurs à l'ouïe de

notre collègue Baillet, instituteur de Ferney, revenu pour sceller à nouveau les liens d'indéfectible amitié qui nous lient à nos collègues d'Outre-Jura. Claret, au nom de la « Vieille Garde », évoqua quelques souvenirs attachants de cette ancienne amitié franco-suisse et apporta tous ses vœux à la bonne marche de l'U. I. G.

Les assemblées administratives des deux sections sœurs appelaient nombre de délégués présents : le cœur serré, il fallut rompre le charme prenant d'une rencontre débordante d'idéal et de chaude sympathie.

G. B.

U. I. G. — DAMES

RAPPEL

Les collègues qui n'ont pas encore envoyé leur part des frais de la campagne antiréférendaire sont priées de s'acquitter de leur dette en envoyant Fr. 2.50 à notre compte de chèques I 3114, U. I. G. — Dames.

Les lettres adressées à notre trésorière, Mlle Hélène Berney, à La Plaine, doivent être affranchies d'un timbre de 20 ct.

Le comité.

NEUCHÂTEL

SECTIONS ET SOCIÉTAIRES

Neuchâtel. La section du district de Neuchâtel a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 17 février.

Après adoption des rapports administratifs sur l'exercice 1944, elle a réélu par acclamations, M. Fritz Humbert-Droz, comme président.

Cette réunion où l'activité du comité est passée en revue voit accourir plus de monde qu'à l'ordinaire. Sans doute que l'amende prévue pour les absents n'est pas étrangère à ce regain de zèle. Mais le souper qui, depuis plusieurs années clôture très heureusement cette journée a aussi sa part, semble-t-il, dans cette participation inaccoutumée. Et, comme dans cette réunion il est coutume de fêter les membres qui ont quitté l'enseignement au cours de l'année, il est agréable que les rangs se resserrent autour d'eux, pour la circonstance.

Un seul démissionnaire, M. Robert Cavadini, du Landeron, figurait, cette année, au tableau d'honneur. Le président rendit un hommage chaleureux à ce vétéran qui, pendant quarante ans, et malgré l'éloignement, fut un assidu de nos séances, suivant de près l'activité de sa section où ses avis jouissaient du meilleur crédit. Un souvenir lui fut remis pour sceller la gratitude de ses collègues.

En les remerciant, M. Cavadini rappelle le pauvre sort des débutants de sa génération plus mal lotis que ceux d'aujourd'hui avec un salaire mensuel qui s'élevait à Fr. 133.—, et condamnés, pour faire bonne figure, à des travaux accessoires aussi variés que mal rétribués. Puis, tout en évoquant de pittoresques souvenirs, il souligne la somme d'efforts que notre association a consacrés au relèvement de nos moyens d'existence.

Au cours du souper qui suivit, Mlle S. Kœpfer, au nom du corps enseignant du Landeron, adressa un dernier et malicieux message à

celui qui préside aujourd'hui aux destinées du vieux bourg de la Thièle. Enfin, avec tant d'autres parmi nous, il apparut encore, à titre de cible, dans la désopilante revue que Mlle Edith Houriet, secondée par une habile accompagnatrice et quelques dociles chanteuses, présenta avec un entrain merveilleux, soulevant tout au long de la veillée une irrésistible gaîté. Ces trop courtes heures de détente furent en outre agrémentées par les productions de plusieurs convives.

Merci à notre comité, à notre infatigable revuiste et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette bienfaisante soirée.

Et, à l'année prochaine.

J.-Ed. M.

Sociétaires. Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres de la section de Neuchâtel : Messieurs Willy Mischler, maître de gymnastique et Samuel Ducommun, maître de chant.

J.-Ed. M.

ALLOCATIONS DE 1945

Dans sa séance du 20 février, le Grand Conseil a adopté les propositions de la commission parlementaire à laquelle avait été renvoyé le projet du Conseil d'Etat concernant les allocations de renchérissement pour l'année courante.

Les normes nouvelles sont les suivantes :

Célibataire, veuf ou divorcé	Fr. 780.—	(900.—)
Marié, veuf ou divorcé ayant ménage	» 1200.—	(1200.—)
Par enfant	» 315.—	(315.—)

Ces allocations seront payables comme ci-devant par mensualités qui s'élèveront pour cette année à Fr. 65.—, Fr. 100.— ou Fr. 26.25.

Les chiffres qui figurent ci-dessus entre parenthèses sont ceux qu'avait proposés la « Fédération ». Elle a donc obtenu satisfaction sauf en ce qui concerne les célibataires.

Remarquons que les retenues de 5 % et 10 % qui grevaient certaines catégories d'allocations sont tombées. Sur ce point encore, il a été fait droit à la demande de nos mandataires.

La commission du Grand Conseil n'a pas retenu non plus le principe d'une allocation supplémentaire égale au 1 % du traitement légal que préconisait le Conseil d'Etat contre le gré de la « Fédération ».

Si l'allocation prévue pour les célibataires n'atteint pas le niveau que souhaitaient nos représentants, il convient de remarquer qu'elle est cependant supérieure aux chiffres du projet primitif, soit Fr. 680.—, Fr. 650.— et Fr. 620.—, suivant la catégorie des traitements ; montants auxquels il aurait fallu ajouter le 1 % de consolation.

Enfin, les vœux de la « Fédération » ont été réalisés encore en ce qui touche les allocations à accorder aux employés et fonctionnaires pensionnés. Le plafond des ressources a été élevé à Fr. 2400.— pour une personne vivant seule et à Fr. 3600.— pour une personne avec charge d'entretien. Il y a progrès ; mais ce n'est pas encore suffisant.

En résumé, nous pouvons être satisfaits des concessions que nous avons obtenues.

J.-Ed. M.

MISES AU CONCOURS

Les Ponts-de-Martel : Un poste d'institutrice. Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1945-1946. Offres jusqu'au 17 mars 1945.

La Chaux-de-Fonds : Un poste de maître de dessin aux écoles primaires. — Un, deux postes d'institutrices. — Trois postes d'instituteurs. Entrées en fonctions : début de l'année scolaire 1945-1946. Offres jusqu'au 17 mars 1945.

JURA

HEUREUX SIGNE DES TEMPS

On se rappelle que, il y a de cela un à deux ans, la commission pédagogique (de la S. I. B.) et le bureau de la Société pédagogique jurassienne prenaient contact pour étudier une simplification de leurs rouages et mettre un peu de clarté dans leurs rapports, leurs représentations, la constitution de leurs comités, organisations, etc., etc. Au Congrès jurassien de Neuveville, en 1944, une question analogue était débattue. Aujourd'hui, c'est la Société bernoise des Maîtres aux écoles moyennes qui ressent l'urgent besoin de moderniser son appareil corporatif. Ces différentes tentatives font songer à un mot de Goethe contemplant l'existence : *Mehr Licht!* C'est, en effet, nécessaire. Nous avons, comme à plaisir, compliqué nos vies par l'accessoire, le secondaire, l'inutile, au point que personne n'a plus le temps de souffler, de s'arrêter, de vivre une minute de liberté. Et pas seulement au sein de nos sociétés pédagogiques, il suffit de jeter un regard sur une déclaration d'impôts 1945 pour regretter le moyen âge, ses dîmes et ses contributions. Mais tout, hélas, est à l'échelle : précipitation, hâte, trépidation, électricité et bientôt démence généralisée. Voir Alexis Carrel.

Mehr Licht! Et bravo, la Société des Maîtres aux écoles moyennes.

Ad. Perrot.

DIVERS

A PROPOS D'ÉCRITURE

On se rappelle qu'en septembre dernier, M. le conseiller national Schmid-Ruedin, secrétaire central de la Société suisse des Commerçants, avait posé au Conseil fédéral une « Petite question » concernant l'écriture défectueuse des apprentis et des jeunes employés de commerce. Il demandait au Département fédéral de l'intérieur de désigner une commission intercantonale, à l'effet d'unifier l'écriture usuelle.

La Société suisse des Commerçants ne perdit pas de vue cet objet et, sous la présidence de son secrétaire central, une conférence eut lieu, le 10 février dernier, dit le « Journal des Commerçants », aux fins d'étudier la réforme de l'écriture. Prirent part à cette réunion la presque totalité des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse allemande, des représentants de l'Union suisse des exportateurs et du commerce en gros, ainsi que bon nombre de personnalités que la chose intéresse. La Société suisse des Commerçants, avec ses 90 écoles professionnelles, est tout indiquée pour prendre la tête du mouve-

ment et entend ne rien négliger pour trouver à ce problème une solution satisfaisante.

Au cours de la séance, on entendit un rapport de M. Greuber, instituteur à Kreuzlingen, sur la *réforme de l'écriture en Suisse*. Ses nombreuses conclusions furent longuement discutées, et la grande majorité des orateurs se déclarèrent partisans d'une amélioration des caractères de l'écriture actuelle.

M. Schmid-Ruedin fit alors la proposition de demander à tous les directeurs de l'instruction publique de la Suisse alémanique leur appui pour la constitution d'une commission chargée de cette étude. Sa tâche sera d'examiner la question de l'écriture tant au point de vue scolaire que professionnel, et de fixer des directives quant à son enseignement. Ainsi, arrivera-t-on, sans trop tarder, espère M. Schmid-Ruedin, à un résultat heureux.

GLANURE HISTORIQUE

IL Y A TROIS QUARTS DE SIÈCLE...

...soit en 1870, la Société pédagogique de la Suisse romande avait à Neuchâtel sa troisième assemblée générale, se retrouvant à son berceau, après six années d'existence. M. le conseiller d'Etat Guillaume présidait. Il put saluer la présence de délégués de Paris, de représentants officiels des divers cantons romands, des professeurs de Rougemont et Godet, délégués par le Synode neuchâtelois.

La première question mise à l'étude concernait l'*éducation des jeunes filles*. Le rapporteur général, M. Chappuis-Vuichoud, directeur de l'Ecole normale de Lausanne, concluait que l'éducation des jeunes filles devait être affermie « pour lutter efficacement contre l'altération de la vie de famille et augmenter le nombre des mères et des épouses dignes de ce nom ».

Dans la discussion qui suivit, lit-on dans une feuille de l'époque, M. A. Vulliet, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, se fit vivement applaudir en émettant quelques idées touchant à l'éducation en général. « M. Vulliet a insisté sur la nécessité de ne pas surcharger les élèves de leçons... » Il s'appuyait sur l'expérience faite dans l'école de Lausanne, où l'on avait supprimé toutes les leçons de l'après-midi, et constatait que cette mesure n'avait eu que des conséquences heureuses et de nature à encourager ceux qui voudraient tenter l'essai à leur tour.

En donnant moins de leçons, remarquait M. Vulliet, on peut exiger un travail plus individuel, plus spontané de la part des élèves. Avec le système actuel, on arrive à une uniformité désolante, à une regrettable absence d'originalité; les élèves semblent tous jetés dans le même moule...

M. Vulliet demandait, d'autre part, que l'on réhabilitât les travaux du ménage. « Il y a encore bien des préjugés aristocratiques relativement au travail, disait-il. Nous sommes encore trop imbus des vieilles idées romaines qui avaient flétri le travail manuel comme ignoble. De là ces préventions invétérées qui font que le titre de « Monsieur » est considéré

comme incompatible avec celui de « *travailleur* », et qui amènent à leur suite tant de malentendus déplorables. »

* * *

La seconde question concernait les *cours du soir pour jeunes gens*. Le rapporteur général demandait l'institution de tels cours par l'Etat et l'obligation pour le jeune homme de les suivre jusqu'à l'âge de 20 ans.

M. Cuénoud, directeur de l'Ecole industrielle cantonale vaudoise, s'oppose à l'organisation de ces cours par l'Etat. Il est d'avis qu'il est préférable aussi d'attirer les jeunes gens par des leçons attrayantes que de les contraindre à suivre des cours sous menace d'amende et de prison.

Il pense qu'au lieu de charger les instituteurs de cette nouvelle tâche, il serait indiqué de faire appel à la bonne volonté du médecin, du notaire, de l'arpenteur ; de chercher à y intéresser aussi les commerçants et les maîtres d'état, de manière à donner à cet enseignement une tendance pratique, qui seule peut en assurer le succès.

* * *

Relevons encore que la plupart des orateurs qui parlèrent dans les banquets du congrès de Neuchâtel de juillet 1870, développèrent cette idée qu'il faut répandre l'instruction « *pour arriver à faire cesser les boucheries humaines qui désolent la terre* ».

Nous avons la preuve, hélas ! que l'instruction ne suffit pas à empêcher les guerres, et le professeur Godet, dans ce même congrès de Neuchâtel, était dans le vrai quand il disait : « La guerre sera abolie quand on aura partout une éducation fondée sur les principes du christianisme. »

* * *

S'il fallait une conclusion à ce rappel d'un des premiers congrès pédagogiques romands, on pourrait remarquer qu'à intervalles plus ou moins éloignés les mêmes préoccupations se retrouvent chez les hommes d'école : la désagrégation de la famille, l'allègement des programmes, l'enseignement ménager, les cours post-scolaires, toutes ces questions sont de nouveau à l'ordre du jour, sans compter celle de la paix entre les peuples.

On peut relever aussi que les idées des éducateurs d'il y a septante-cinq ans étaient déjà celles des pédagogues d'aujourd'hui...

Il faut du temps, chez nous, pour qu'une idée passe dans la pratique.

A. Roulier.

BIBLIOGRAPHIE

Pour un temps troublé par Eric de Montmollin. Edition La Baconnière.

Dans ce petit volume de 170 pages sont réunis un certain nombre de propos : 4 ont déjà paru dans « La Suisse contemporaine » ; les autres sont inédits. Groupés, ils constituent une série de réflexions philosophiques sur les temps que nous vivons, une sorte de journal de la pensée de la période de guerre, une revue des idées nées du désarroi actuel, un étalage des sentiments violents qui se disputent en nous.

L'ouvrage de M. de Montmollin, fort bien écrit dans une langue claire et précise, se lit facilement ; mais il nous force à réfléchir, « à repasser dans nos cœurs, comme dit l'auteur dans l'introduction, ce que nous avons vécu et pensé pendant la guerre, afin qu'au moins ces années terribles portent leur fruit ».

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'INTELLECTUALISME

Sans prétendre épuiser le sujet, ni même en examiner les principaux aspects, je voudrais essayer de mettre au point ce que l'on reproche à l'école sous ce terme.

Pris en soi, l'intellectualisme est l'attitude de l'homme qui, de par son éducation, ne voit ni n'entend rien qu'à travers sa raison ; en fait, les adversaires de l'intellectualisme donnent à ce mot un sens péjoratif et voient dans l'attitude qu'il désigne quelque chose d'exclusif qui limite la nature humaine et la borne à l'exercice de la seule intelligence, comme si la vie n'était faite que de jugement et de raison.

Accuser l'école d'intellectualisme, c'est user d'une abréviation qui justifie l'ironie des hommes — et parmi les meilleurs — qui font mine de ne pas comprendre le reproche et qui ont beau jeu de dire : « L'enseignement a pour but la formation intellectuelle de l'enfant et de l'adolescent, sa mission est de former l'esprit critique, de développer le jugement, d'apprendre à raisonner, à se fier aux seules évidences de l'esprit pour ne pas se perdre dans les préjugés, les partis-pris, les enthousiasmes irréfléchis et les naïves adhésions. Est-ce cela qu'on nous reproche ? Voudrait-on peut-être que l'école au contraire ne fit que des esprits dociles à certains mots d'ordre ? »

Non, il ne s'agit pas de cela ; ceux qui accusent l'école d'intellectualisme savent bien qu'elle doit, et qu'elle seule peut, développer méthodiquement l'indépendance d'une pensée droite et ferme ; ils donnent à leur formule un sens relatif : ils estiment que l'école s'est trop exclusivement occupée d'éducation intellectuelle au détriment de la culture morale et sociale.

Mais, répliquent les partisans de l'école traditionnelle, nous nous occupons d'éducation morale : nous faisons régner la discipline dans nos classes, d'abord ; nous luttons contre la paresse, le laisser-aller, le psittacisme, l'à-peu-près ; bien mieux, toute éducation intellectuelle est nécessairement et inévitablement morale : la traduction des textes comme l'expérience de laboratoire, l'observation des faits comme la démonstration d'une thèse, éduquent la probité, la loyauté, le respect de la vérité ; rien ne développe mieux le respect des autres, la tolérance et la modestie. Bref, ils répètent tous les arguments fameux de Spencer en faveur de l'éducation morale par la science.

Or, cela est faux ; nous n'avons jamais vu que la probité, la loyauté, la modestie aient été développées par l'éducation intellectuelle ; du moins, ces qualités ne s'exercent que dans le cadre étroit du travail professionnel et ne débordent pas dans la vie tout entière de l'homme, dans ses relations avec autrui. Nous croirions à l'efficacité en morale de l'éducation intellectuelle si les intellectuels se montraient compréhensifs à l'égard de leurs élèves dans la mesure où ils sont cultivés, s'il n'y avait aucun fraudeur chez les gens instruits, si la vie des hommes cultivés était un modèle de désintéressement, d'esprit de solidarité et d'absence de parti-pris et de mesquinerie.

La vie intellectuelle et la vie morale sont des fonctions différentes qui ne peuvent s'éduquer l'une par l'autre. L'éducation est une œuvre de synthèse, elle doit atteindre l'être tout entier à travers son corps, son cœur et sa pensée : Pestalozzi et le Père Girard l'avaient bien vu, on ne les a pas suivis. Le malaise de l'école est là, dans le divorce qu'elle a consommé entre le savoir et le devoir. Il nous faut une école qui se soucie d'éducation morale en rapportant toutes ses règles à un idéal vivant et exaltant et d'éducation sociale en organisant la collaboration et l'éducation de la solidarité.

G. Chevallaz.

LA « SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES »

Parmi les groupements œuvrant en faveur de l'école, il en est un dont l'existence et l'activité méritent d'être signalées à l'attention des gens de l'enseignement.

Nous voulons parler de cette association qui, à l'origine — il y a plus de cinquante ans — s'était fixé pour tâche de favoriser l'introduction du travail manuel dans les classes de garçons, affirmant par là sa volonté de lutter contre la tendance exagérément livresque de l'école.

Un mouvement se dessinait, en effet, dans les milieux pédagogiques, qui s'efforçait de combler le fossé creusé entre l'école et la vie, celle-ci faisant de plus en plus appel à des facultés de l'individu que le travail strictement scolaire avait négligé d'exercer. C'est ainsi qu'on en était venu à envisager une modification dans la matière enseignée en insérant, dans les programmes, des activités propres à cultiver les dispositions naturelles des enfants en vue de leur intégration future dans la vie productive.

Si, chez nous, cet idéal d'une éducation intégrale est pressenti par un Rousseau et qu'un Fellenberg en applique le principe, en 1831, dans sa Maison d'éducation de Hofwil où il accorde une place importante aux travaux agricoles, il faut constater que les premières réalisations généralisées sont le fait de pays voisins.

En effet, c'est à Dresde que doit se rendre, en 1883, l'instituteur bâlois *Samuel Rudin*, pour se familiariser avec les techniques élémentaires susceptibles d'être acclimatées à l'école. La question avait été suffisamment débattue et mûrie ailleurs pour que l'on passât aux réalisations et le Danois Klausen-Kaas se faisait le champion de l'idée nouvelle, en Europe, en créant des ateliers pour la jeunesse et en organisant des cours à l'intention des maîtres d'école.

Non seulement notre collègue bâlois initia d'autres instituteurs à la pratique des travaux manuels, mais l'intérêt suscité par son initiative aboutit, la même année (1883), à la constitution du premier groupement s'intéressant spécialement aux travaux manuels. Les Bâlois firent rapidement du bon travail puisqu'ils étaient en mesure d'annoncer l'ouverture, durant l'été 1884, d'un premier cours normal destiné aux instituteurs de toute la Suisse. Parmi les 40 participants venus à Bâle de 10 cantons différents se trouvait un Romand, le Genevois Louis Gillié-

ron. Travaux de cartonnage et travaux sur bois (sculpture et travail au tour) composèrent le programme de ce *1er cours normal suisse*.

Deux ans plus tard (1886), toujours sous l'impulsion de S. Rudin qui, entre temps, était allé faire un voyage d'études au berceau même des travaux manuels éducatifs, en Suède (Séminaire de NAAS), un deuxième cours normal était organisé à Berne : 51 maîtres s'y présentèrent dont 8 Romands. Programme : cartonnage, travail sur bois (menuiserie, sculpture, tournage) et modelage.

Ce 2^{me} cours normal fut marqué par un événement important : la création d'un organisme central, la *Société pour le développement des travaux manuels chez les garçons* (10 août 1886), association qui ne cessa de compter de persévérants continuateurs et qui devint la Société suisse actuelle.

Ce fut Zurich qui accueillit le cours suivant (1887). Et l'habitude s'établit désormais de transporter l'activité annuelle de la société aux quatre coins du pays, été après été. Activité qui se poursuit de nos jours et ne subit, au cours des ans, que peu d'interruptions : en 1895, à la suite de divergences internes ; de 1915 à 1919, lors de la première guerre mondiale. Fait remarquable, le présent conflit ne suspendit que momentanément la vie des cours. Certes, ce n'est pas sans de légitimes appréhensions que le comité organisateur vit éclater de nouvelles hostilités à nos frontières, peu de temps après la clôture du cours d'Einsiedeln (1939). Mais les événements donnèrent raison aux optimistes puisqu'après le renvoi du cours de Bâle à l'année suivante (1941), les cours de Rorschach (1942), de Sion (1943) et de Soleure (1944) réunissaient un nombre toujours croissant de participants (362 au dernier cours de Soleure).

Souhaitons que le 54^{me} cours normal connaisse, l'été prochain, à Coire, la sérénité enfin retrouvée du temps de paix !

Si l'on consulte les rapports de ces cours d'été, on remarque que les *travaux manuels proprement dits* (techniques élémentaires, cartonnage, travaux sur bois, travail des métaux et, depuis peu d'années, modèles réduits) attirent chaque année un fort contingent d'adeptes. Par contre, le modelage, la sculpture ornementale et le jardinage ne provoquèrent qu'un attrait passager ou bien trouvèrent place, par la suite, dans les *cours d'école active*.

Car les conceptions pédagogiques évoluant, on adjoignit aux techniques, devenues classiques, des cours didactiques pour les degrés inférieur et moyen (cours de Berne, 1911) puis également pour le degré supérieur (cours de La Chaux-de-Fonds, 1912).

Aujourd'hui encore, les cours normaux suisses continuent à offrir ce même double aspect : d'une part, les cours techniques traditionnels (carton, bois, métal) ; d'autre part, les cours relevant des méthodes d'enseignement général. Parmi ces derniers, citons, à côté des cours de base dits d'école active, ceux d'écriture, physique et chimie, biologie, dessin technique, dessin au tableau noir, musique populaire.

Organisme visant primitivement à doter l'enseignement des gar-

cons d'un instrument éducatif nouveau, la Société suisse s'est donc tournée peu à peu également vers les problèmes de pédagogie appliquée.

Dès l'origine, le besoin d'un journal s'était fait sentir qui établirait la liaison entre les membres de la société et faciliterait leur collaboration à l'œuvre commune. Après un arrangement momentané avec l'organe de l'« Exposition scolaire bernoise », le « Pionnier », une publication autonome fut éditée (1896) qui porta d'abord le nom de « *Schweizerische Blätter für Knabenhandarbeit* », puis, après la nouvelle orientation imprimée à la société, celui de « *Handarbeit und Schulreform* ». Le titre en français « *Le Travail Manuel Scolaire* » resta inchangé.

Rappelons, en passant, que ce périodique mensuel bilingue a commencé la cinquantième année de sa carrière le 1er janvier 1945 et que les membres¹ de l'association le reçoivent gratuitement. En outre, des conditions spéciales sont consenties concernant les autres publications éditées jusqu'à ce jour : manuels de pliage et découpage, cartonnage, menuiserie, travail des métaux, jeux éducatifs, etc.².

Mais la Société suisse ne compte pas que des membres individuels. Ses statuts encouragent l'admission de membres collectifs, en l'espèce les *groupements cantonaux*, images de la société-mère, qui concentrent leur activité en hiver. Ils sont en général indépendants des associations pédagogiques ; c'est le cas, en particulier, des sections vaudoise et genevoise dont la première — on s'en souvient certainement — a célébré son 25^{me} anniversaire au printemps dernier, en organisant entre autres, avec beaucoup d'audace et de bonheur, une magnifique Exposition de travaux scolaires (travaux de classe et travaux manuels) au Palais de Rumine.

Il existe des groupements semblables dans la plupart de nos cantons. Nous avons vu que celui de Bâle pouvait se flatter d'en être le doyen. Le plus jeune, mais non le moins dynamique, est le groupement neuchâtelois ; précédemment section de La Chaux-de-Fonds (dès 1927), il est devenu en 1943 sous-section de la Pédagogique de tout le canton. De son côté, le groupement genevois a déjà dépassé l'âge de la raison (fondé en 1922).

Que cela soit dans le cadre fédéral ou dans le cadre cantonal, évidemment plus modeste, les cours organisés exercent toujours — du témoignage même des participants — une excellente influence. Travailler coude à coude avec des collègues habitués à d'autres lieux mais partageant les mêmes préoccupations et s'enthousiasmant aux mêmes joies ; s'obliger à un sincère retour sur soi-même en redevenant élève pendant quelque temps mais avec des yeux et une maturité d'adulte ; prendre conscience aussi de ses possibilités et de ses limites, tout cela constitue un précieux apport d'expériences dont l'école ne peut que tirer un salutaire profit.

Ainsi donc, organisme central et groupements locaux conjuguent leurs efforts dans toute la Suisse pour assurer au corps enseignant, avec

¹ Cotisations annuelles Fr. 5.-, compte de chèques postaux IV b 1757, La Chaux-de-Fonds.

² Centrale de vente : Dr K. Guggisberg, Knabensekundarschule, Viktoriastrasse, Berne.

l'indispensable appui financier des autorités scolaires, un moyen d'enrichissement et de renouvellement professionnels qu'il n'était peut-être pas superflu de rappeler.

L. Dunand.

QUI ? POURQUOI ? COMMENT ?

ou l'enseignement de la grammaire française au degré intermédiaire 9 à 11 ans

L'enseignement au degré intermédiaire a une importance considérable. Il est la base du développement futur de nos enfants et, à ce titre, mérite d'être revu et si possible amélioré, chaque fois qu'une idée nouvelle surgit dans notre esprit.

Dans tout le canton de Vaud, les maîtres discutent, actuellement, l'élaboration d'un nouveau programme dit minimum... Je verrais cette nouvelle réforme scolaire tendre vers une concentration des sujets d'étude, plutôt que vers des formules restrictives que nous nous serions nous-mêmes imposées. C'est dans cet ordre d'idées que je vous présenterai, en quelques articles, le fruit de mes expériences en ce qui concerne une branche importante de l'enseignement de notre langue maternelle : la grammaire française.

Je constate d'emblée que les livres mis à notre disposition procèdent de la méthode analytique. On divise la tâche en petites tranches, dont chacune est étudiée pour elle-même (le nom, l'article, le verbe, le sujet, etc.) sans trop se soucier du manque d'intérêt de l'enfant. En effet, ces mots arides lui paraissent vides de sens ; ils ne représentent pas dans son esprit une chose *vraie* ; ils n'impressionnent son cerveau qu'à coups de répétitions. Il en résulte une perte réelle de temps ; de plus, ces mots agissent comme un anesthésique des facultés de libre recherche de l'enfant et aboutissent finalement à une nébulosité d'entendement qui annihile les bienheureux effets qu'on attend de cet enseignement à mon avis trop découpé et qui disperse l'esprit. C'est la raison pour laquelle on a tant de peine à faire ensuite la synthèse de toutes ces notions disparates. Et le maître, après bien des efforts conjugués, s'étonne que ses élèves confondent le participe et l'infinitif, la préposition et l'adverbe.

Dans l'analyse logique, nous en sommes en général restés, malgré tous nos efforts, au stade des questions formelles : « Qui est-ce qui ? — Quand, pourquoi et comment ? » Cette méthode factice ne donne pas l'essence même du sujet et de l'objet de l'action, ni des circonstances qui l'accompagnent. Je ne vous cite comme exemple que la confusion entre un complément de nom et une circonstance d'action ou la difficulté de différencier la cause du but dans l'esprit de l'élève. De plus, le fait que nos écoliers trouvent une similitude entre l'objet et l'action et l'attribut d'un sujet — à cause du système des questions — prouve surabondamment l'impéritie de cet enseignement. C'est là... comme une sorte de honte qui me poursuit depuis nombre d'années. A qui la faute ?

Aux enfants du 20^{me} siècle ?... Accusés, levez-vous ! Aux examens écrits qui portent souvent sur des notions fort complexes et qui ne

peuvent être assimilés par les élèves à cause de l'âge... Ne nous éloignons pas trop du sujet !...

Aux maîtres qui, tout en s'en défendant, font de ces expertises le critérium de leur enseignement ?

En m'humiliant en quelque sorte, pour mieux me pénétrer de la difficulté de la tâche, permettez-moi de remettre sur « le métier tout cet ouvrage ».

Je préfère admirer une fleur des champs dans son milieu des prés que fanée dans un bouquet que l'on rapporte à la maison... C'est pourquoi mon prochain article d'étude s'intitulera : « Le « NOM » remis dans son cadre naturel ».

J. Duc.

MARS

Le renouveau s'annonce, et les oiseaux *nicheurs* reviennent peu à peu. Celui qui revient le premier est presque toujours l'*Etourneau*. Il est possible d'intéresser beaucoup d'élèves à ces observations en leur conseillant de dresser une liste des *Arrivées et premiers chants d'oiseaux*. Elle se présentera à peu près de la façon suivante

12 février : 3 Etourneaux au sommet du grand noyer.

16 » Le Merle chante.

18 » Chants de la Mésange charbonnière et du Merle.

27 » Le Pic vert tambourine contre un poteau télégraphique.

1er mars : Entendu aujourd'hui la Buse, la Sittelle et le Grimpereau.
Etc.

Il va sans dire que bon nombre d'erreurs se glisseront, au début, dans ces indications. Qui n'a confondu Verdier et Bruant jaune ? Quel est celui qui n'a appelé la Buse « Epervier » ? Peu à peu la lumière se fera. Allons-y toujours.

Les oiseaux dits « *Nicheurs* » dans les catalogues Fatio et Studer sont ceux qui ne passent dans nos contrées que la belle saison. L'Hirondelle, les Fauvettes sont des « *Nicheurs* », tandis que le Moineau pierrot, les Tétràs, la Pie sont des « *Sédentaires* ». Ces nicheurs reviennent les uns après les autres rejoindre les sédentaires. Les premiers revenus sont naturellement les granivores ou les espèces à régime mixte, qui tous ont le bec plus ou moins conique ; les insectivores, à bec plus fin, arrivent plus tard, presque tous en avril ; quelques-uns seulement en mai (Gobe-mouches, Martinet). Exception : les Bergeronnettes, qui passent parfois l'hiver au bord des lacs de plaine, surtout l'espèce jaune à longue queue (*Motacilla boarula*).

Attention : Notez spécialement l'arrivée du *Rouge-queue* (*Ruticilla tithys*). Nous en reparlerons bientôt.

Rép. 2. — La *Sittelle* (*Sitta caesia*) au plumage bleuâtre en dessus, roussâtre en dessous, bec long et fort, comme celui des Pics ; un trait noir sur l'œil ; queue courte et carrée ; explore fréquemment les troncs d'arbres *en descendant*, mais elle peut le faire aussi en montant. Quoique ses doigts n'aient pas la même disposition que ceux des pics (chez elle trois en avant et un en arrière), elle grimpe aussi bien qu'eux.

Rép. 3. — La *Linnaire cymbalaire* (Scrophulariacées) est une jolie hôte des murs en voie de désagrégation. Cette plante, appelée très justement « Ruine de Rome », est relativement moderne dans notre flore suisse (environ trois siècles). Elle s'est naturalisée toute seule dans les contrées chaudes, surtout au voisinage des lacs. Ses feuilles rappellent un peu la forme des *cymbales*, malgré leurs crénelures.

Rép. 4. — Les pieds mâles des espèces du grand genre *Saule* portent de nombreux chatons hérissés d'étamines jaunes ; tandis que les pieds femelles portent des chatons d'un gris verdâtre. Les *Saules* sont des végétaux dioïques, fleurs mâles sur un pied, fleurs femelles sur un autre pied.

Voici quatre nouvelles questions :

1. Quel est le plus grand de nos *Pics* indigènes ?
2. Pourquoi le Merle et la Pie ont-ils *queue longue* et *ailes* (relativement) *courtes* ?
3. Avons-nous en Suisse romande une espèce de ce genre *Hellébore*, auquel il est fait allusion dans la fable « Le lièvre et la tortue » ?
4. Comment se présentent les fleurs femelles du *Noisetier* ? Ce végétal est-il dioïque comme les *Saules* ?

Erratum. — Une inattention nous a fait dire, dans le précédent numéro, que chez les Sapins chaque ovule est appuyé par une écaille. Ce n'est pas exact. L'écaille abrite deux graines symétriquement disposées.

Chs D.

POUR L'ÉCOLE ENFANTINE

AVEC MON COUTEAU

L'épine est en fleurs. A l'épine blanche,
Avec mon couteau, j'ai coupé la branche,
oh ! oh !

Avec mon couteau,
J'ai coupé la branche
Bien haut.

Je vais dans le ru pêcher à la ligne.
Beaux poissons d'argent, je vous ferai signe,
oh ! oh !

Avec mon couteau,
Je vous ferai signe,
Dans l'eau.

J. Richepin.

LE MOUTZ

Maintenant que j'ai sept ans
je suis grand !
Je ne suce plus mon pouce
et tous les soirs je me couche
sans mon Moutz !

Pauvre Moutzy ! dans son coin,
 qu'il est loin !
 Il me semble quelquefois
 que j'entends pleurer vers moi :
 c'est sa voix...

Alors je saute du lit,
 et sans bruit
 je prends Moutzy dans mes bras
 et le console tout bas :
 « pleure pas...

viens avec moi, bien au chaud,
 fais dodo ! »
 Mon bon Moutzy, qu'il est heureux !...
 Bientôt nous fermons les yeux
 tous les deux.

LE JARDINIER

Il traîne, dans tout le jardin,
 son grand râteau, chaque matin.
 Il ne se dépêche jamais,
 et le soir son ouvrage est fait !
 Il attache, il bêche, il arrose,
 c'est lui qui fait pousser les roses.
 Quelquefois, il tond le gazon
 avec la machine, en grands ronds.
 C'est amusant de la voir mordre
 et l'herbe tomber et se tordre
 jusque sur le bord du chemin !

Mais les petites pâquerettes
 n'aiment pas, j'en suis bien certain,
 qu'on coupe ainsi leurs jolies têtes.

ADIEU

Quand vient le moment de partir,
 je ne sais plus ce qu'il faut dire...
 alors, je fais un grand sourire !

Simone Marsens-Cuendet.

Une maison sérieuse et spécialisée

Librairie Bonnard

3, rue Langallerie . Lausanne . Téléphone 2 67 02
 Ecoles . Université . Catalogue sur demande



COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 16 ans

1937 23 élèves

1941 51 élèves

1945 88 élèves

Section B : Garçons de 10 à 15 ans

Maturités. Baccalauréats

Entrée au Gymnase

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 33599



Presque une machine de poche

HERMES *Baby*

ne pèse que 3 kg. 750

Prix Fr. 180.- + ICHA

L Campiche S 3, Rue Pépinet
M A LAUSANNE

201

ROLENS MEUBLES

GRAND-PONT 18

LAUSANNE

STUDIOS
SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER

*Qualité éprouvée
Prix avantageux
Choix énorme*

Facilités de paiement
aux meilleures conditions



LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard *Et Cie S.A.*

nouveautés
Lausanne



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Téléphone 3 75 99

Mme J. L. DUFOUR

48

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

Collège classique cantonal

Cours de raccordement,

du 16 avril au 15 juillet 1945, ouvert aux élèves des écoles primaires et des écoles privées qui désirent entrer en VIe.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1945

Les examens auront lieu au Collège, vendredi 23 (écrits) et samedi 24, mars (oraux), à 8 heures.

Les inscriptions sont reçues au Collège dès ce jour au mardi 20 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, carnet scolaire, certificat de vaccination contre la diphtérie et la variole.

210

« AUXILIA » Ecole de perfectionnement

Après 10 ans d'expérience continue à donner aux jeunes filles une meilleure culture générale, une formation pratique pour l'enseignement privé, une orientation utile de leur vie sociale et familiale. **Début d'année scolaire en avril.**

Avenue Tissot 16

LAUSANNE

Téléphone 34218

Mme S. Marsens, directrice

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne

85

MONTREUX, 17 mars 1945

LXXXI^e année — N^o 11

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux 11 b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

SCIENCE ET JEUNESSE

I^{re} SÉRIE

Edition française de **Helveticus**. Grand in-8^o, relié, couverture en couleurs,
32 hors-texte Fr. 8.—

Voici le livre rêvé pour la jeunesse suisse, c'est une adaptation française de l'*Helveticus* qui traite des jeux et des sports, des inventions nouvelles et des découvertes, de la science appliquée et des aventures à travers le monde. Tout cela est bien fait pour captiver la saine curiosité des jeunes, pour les stimuler dans la recherche, pour leur révéler les merveilles de la nature et de la science ; de nombreux plans de construction à réaliser développeront leur adresse manuelle et leur procureront de réelles joies. Observer, réfléchir, expérimenter, quoi de plus passionnant ? Mais la culture physique réclame aussi ses droits ; développons l'adresse, la force, l'énergie, car comme l'a dit le général Guisan : « Un corps faible commande, un corps fort obéit. »

Extrait de la table des matières :

- AVIATION :** Comment devenir aviateur ?
Quelques notions de mécanique du vol.
L'avion de chasse
- CONSTRUCTION :** Installez-vous une station météorologique.
Agrandissez vos photographies petit format avec un appareil de votre construction.
Un chronomètre solaire vous donne l'heure exacte.
Construisons un télémètre.
- SPORT :** Jeunesse forte, peuple libre.
Comment sauver un noyé ?
- SCIENCES :** Les rayons de la mort existent-ils ?
Rêve et réalité : faire de l'or.
Des cailloux tombent du ciel.
- RECHERCHES
ET OBSERVATIONS :** Soyons quelque peu naturalistes.
Galli, le meilleur chien suisse d'avalanche.
Expériences de chimie : sucre, amidon, cellulose.
Observations que le jeune naturaliste peut faire au cours de l'année.
- TECHNIQUE :** Pétrole, or liquide.
- EXPÉDITIONS :** A 4000 mètres au-dessous de la surface de la mer.
Avec Byrd et son croiseur des neiges dans le désert glacial de l'Antarctide.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE